



URBANISME,  
ENVIRONNEMENT, TOURISME ET  
DEVELOPPEMENT DURABLE

Cabinet de l'Echevin

**MEDIACITE**  
**Commission de suivi "riverains"**  
**22/05/2007**

**PARTICIPANTS**

**Ville de Liège**

Michel **FIRKET**, Echevin de l'Urbanisme  
Serge **CARABIN**, Conseiller communal cdH  
Pierre **GILISSEN**, Conseiller communal MR  
Jean-Pierre **GOFFIN**, Conseiller communal PS  
Guy **KRETTELS**, Conseiller communal ECOLO  
Valérie **BURLET**, Echevinat de l'Urbanisme  
Pierre **BRICTEUX**, Département de l'Urbanisme  
Olivier **LEPOT**, Service de la Voirie  
Alfred **DEBARSY**, Commissaire de Police du Longdoz  
Jean-Jacques **SCHEVENEELS**, Commissaire de Police dirigeant du Longdoz  
Christelle **BRIQUET**, SSSP  
Daniel **STRYKERS**, SSSP

**TEC Liège-Verviers**

Jacques **BERTRAND**, Directeur technique.

**Riverains**

ESAS

Thérèse **JAMIN** et Olivier **de MARNEFFE**

CQ Longdoz

Serge **FLOEGE**, Président

Calogero **IACONO**, Trésorier

Olivier **DHEUR**

Monique **BRICHARD**

**Promoteur**

Richard **DOLEGALA**

Assistance maître d'ouvrage : Jean-Delphin **MOUYABI**, André **CALLENS**, Piotr **LIPSKI**.

**EXCUSES**

Maggy **YERNA**, Echevin du Développement économique et du Commerce.

André **DELMARCELLE**, Directeur du MET Liège.

M. l'Echevin accueille les participants et remercie l'ESAS de nous recevoir dans ses locaux.

Une rencontre avec le comité de quartier et les deux écoles a eu lieu le 15 février, avant la délivrance du permis, afin de faire le point sur le dossier et répondre aux questions. Il avait été convenu qu'un comité de suivi soit organisé par trimestre ; voici sa première réunion.

## **1. Objectifs de la commission et composition**

---

Objectifs :

- organe de consultation, émet des avis ;
- coordonne les efforts des différentes parties qui y sont représentées ;
- assure l'information, constitue un relais avec la population.

Composition :

- **Représentants des habitants et des écoles** : CQ Longdoz, Riverains de la Dérivation, St Louis et ESAS ;
- **Représentants du Collège** (Bourgmestre, Echevin des Travaux, Echevin des Affaires économique et Echevin de l'Urbanisme) **et du Conseil communal** (1 par groupe) ;
- **Représentants des administrations** : SEDII, Police, Urba, Travaux ;
- **Représentants des TEC, de la SRWT, du MET** ;
- Le **promoteur**.

## **2. Le permis unique délivré et notamment les charges d'urbanisme**

---

Permis délivré le 11 avril 2007 par le Collège communal.

Comprend des charges d'urbanisme : voir note distribuée en séance.

Ces charges d'urbanisme nécessitent des permis d'urbanisme. Le promoteur va tenter de présenter un seul dossier pour l'ensemble.

Les concertations avec le promoteur ont commencé.

Des concertations auront lieu dans le cadre de cette commission avant dépôt des permis. A ce stade, nous avons établi le planning.

### **Rue Stouls**

Prévoit-on des places de stationnement pour les riverains ?

On déterminera le statut du stationnement une fois que l'on sera d'accord sur un projet.

### **Place Brenu**

L'œuvre de l'artiste D. DUTRILLEUX pourrait être installée ailleurs ou rester là. Y réfléchir.

Aménagement minéral et arbres.

### **Nouveau terminus du bus 4 et zone de détente**

Quelles sont les attentes du quartier ? Un aménagement pour tout le monde n'est pas réalisable sur l'espace disponible. Les habitants et utilisateurs du quartier sont invités à préciser leurs attentes afin que le promoteur puisse présenter un plan.

Quel est l'espace résiduaire une fois installée la zone de bus ? A calculer.

Peut-on prévoir une toilette publique ?

L'espace d'accès à la plaine doit être différenciée de celui des bus.

Peut-on imaginer de fermer la zone la nuit ?

Voir l'espace Tchantchès en Outremeuse.

Par ailleurs, la cohabitation zone de détente-terminus n'est pas évidente à gérer

→ Pourquoi un terminus à cet endroit ?

Le terminus doit se trouver à un endroit où il n'y a pas beaucoup de monde dans le bus ou près d'un objectif.

Le bus 4 fait une boucle et pas demi-tour. L'approche n'est donc pas la même que pour le bus 1, par exemple.

### **Carrefour de l'échangeur**

Carrefour à feu pour gérer les flux et favoriser l'accès cyclo-pédestre entre la Médiacité et la Boverie.

L'étude est bien avancée.

Est-il prévu un rond-point au-dessus de la trémie rue Natalis ?

Ce carrefour est une charge Ville de Liège et non une charge d'urbanisme.

L'expert en mobilité de la Ville ne privilégie pas le rond-point à cet endroit mais un carrefour à feu. C'est un aménagement prévu dans le projet de plan triennal.

### **Pont de Huy**

Reste à simple sens.

### **Rue Latour**

Trottoirs traversants de part et d'autre et un plateau.

50 à 70% d'emplacements riverains.

### **Réaménagement du côté nord de la rue d'Harscamp**

Sécuriser également les trottoirs côté Libotte.

Il faudra aussi penser à l'emplacement des taxis et des cars.

### **Rue Libotte – suggestions**

La Ville mène une réflexion globale sur la circulation dans tout le quartier, notamment en vue de rendre la rue Grétry prioritaire. La question se pose quant au maintien du double sens de la rue Libotte.

Il y aura inévitablement des adaptations à faire une fois que la Médiacité sera en activité.

Est-il prévu d'aménager une piste cyclable rue Stouls et rue d'Harscamp ?

Peut-être pas une piste mais un itinéraire cyclable sans doute.

### **3. Planning de chantier**

---

Explications par Richard DOLEGALA, Directeur de projet.

Fin 2007 : seront au niveau du rez-de-chaussée.

Longdoz 2 : vont commencer le mois prochain. Longdoz 1 : la dernière année.

Travaux bruyants d'ici au 30 juin (examens) ? Normalement non.

Ouverture en septembre 2009. L'objectif est de tout ouvrir en même temps.

### **4. Information aux habitants et utilisateurs du quartier**

---

Lors de la réunion du 15 février, le promoteur s'est engagé à :

- diffuser un périodique (mensuel ou bimestriel) pour informer de l'avancement des travaux et des modifications de circulations rendues nécessaires pour le chantier ;
- ouvrir un site Internet consacré au chantier avec webcam (<http://www.wilco.be>) ;

L'ESAS avait exprimé souhaiter un panneau explicatif planté sur le site afin d'informer de la même manière les personnes qui n'habitent pas dans le quartier.

Le Collège St Louis avait dit qu'il apprécierait de recevoir la feuille de contact sous format informatique ainsi qu'en version papier en quantité suffisante.

Parole à Richard DOLEGALA.

- Mensuel ou bimestriel : probablement à partir de juillet.
- Panneaux prévus pour fin juin.

### **5. Questions-réponses**

---

Lors des travaux de voirie, prévoir des prises pour l'éclairage festif.

Maison intergénérationnelle ?

Compétence de l'Echevin des Services sociaux, de la Famille et de la Santé que le CQ a déjà rencontré à ce propos.

### **6. Divers**

---

Séance d'info le 27 mai organisée par le CAP ?

Ni le promoteur, ni la Ville ne sont informés.

***Prochaine réunion début septembre.***